

NEUCHÂTEL Les agents de sécurité remplacent depuis cette année les policiers. La ville a ses lanceurs d'alerte



Tous les agents de sécurité de Suisse romande portent désormais le même uniforme.



Le nouveau logo garde le hibou comme référence.



L'ancien poste de police est ouvert de 7 à 19h et de 7 à 15h les samedis.

DAVID MARCHON (PHOTOS)
SANTI TEROL (TEXTES)

La police de la Ville de Neuchâtel est morte. Vive le Service de la sécurité urbaine!

Dernière commune du canton à s'être soumise à l'obligation de transférer les compétences de son corps de police à la Police neuchâteloise, la Ville de Neuchâtel fonctionne depuis le 1er janvier 2015 sous le régime d'un service de sécurité urbaine. Les agents qui œuvrent dans cette structure ne sont plus des policiers, mais des fonctionnaires formés pour les tâches spécifiques qui leur sont dévolues. Sur le terrain, quelles sont les mutations que peut percevoir la population après ce gros travail de réorganisation?

« Nous restons en contact avec la population et les commerçants. »

PIERRE HOBI
CHEF DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ URBAINE

« Le grand changement tient dans le fait que tout ce qui est pénal n'est plus du ressort de la Ville », indique en préambule Pierre Hobi, chef du Service de la Sécurité urbaine. Dans les faits, cela signifie que la victime d'un vol, par exemple, ne peut plus déposer plainte à l'hôtel de police du chef-lieu; elle doit maintenant s'adresser directement à la Police neuchâteloise, sise rue des Poudrières 14, dans le bâtiment administratif de la police. « Mais nous restons en contact avec la population et les commerçants au travers des agents de proximité pour traiter des problèmes courants », souligne Pierre Hobi.

Suivant la volonté politique de disposer d'un agent de sécurité par tranche de 3000 habitants, chacun des douze secteurs de la ville a été dévolu à un agent de référence. Il a pour charge de bien connaître son périmètre et les gens qui le peuplent. « L'agent fait une photo du climat de son quartier. Son travail de prévention doit permettre de limiter les plaintes bénignes. C'est un lanceur d'alerte », relève le chef du service. S'il constate un problème, il pourra soit tenter d'y remédier, « soit de faire remonter le cas jusqu'à la police de proximité de la Police neuchâteloise, comme dans le cas de trafic du stup ». La chaîne sécuritaire décidée



La présence des agents de sécurité urbaine doit contribuer au sentiment de sérénité parmi la population.

par les autorités politiques repose en fait sur quatre entités: les agents de proximité de jour, les médiateurs de nuit, les travailleurs sociaux et la Police neuchâteloise. « Nous échangeons régulièrement avec la Police neuchâteloise. La collaboration profite à tous. Et, d'une manière générale, la transition s'est bien passée », se réjouit Pierre Hobi. Mais il faudra attendre cet été

pour que les quatre piliers de l'édifice sécuritaire déploient pleinement leurs bienfaits.

Premièrement, les effectifs ne sont pas au complet: trois postes doivent être repourvus (proximité, contrôle stationnement et accueil) au sein du service de sécurité. Quant aux médiateurs de rue et travailleurs sociaux, ils doivent encore être engagés par la Ville de Neuchâtel.

Tous ces ajustements ont nécessité la mise en route de nombreuses procédures, une réorganisation des ressources humaines ou du matériel informatique. Outre ses tâches classiques (stationnement, parcomètres, gestions des signalisations de chantier ou lumineuses, taxis, etc.), la Sécurité urbaine reprend de la police cantonale la notification des ac-

STATISTIQUES POLICIÈRES 2014

52 personnes composent l'effectif du Service de sécurité urbaine de Neuchâtel. Soit 4735 équivalents plein-temps (EPT).

68 postes étaient recensés à la police de la Ville. Onze ont été transférés à la police cantonale et cinq EPT confiés à la direction de la Culture (qui engagera des travailleurs sociaux de proximité) en plus du personnel administratif qui a cherché de nouveaux horizons professionnels.

21 personnes sont sur le front une journée normale: 11 agents de sécurité, 9 au stationnement et 2 à la cellule de circulation.

1266 plaintes pour stationnement illicite sur terrain privé déposées.

44384 personnes ont franchi la porte du poste de police.

27105 appels ont été réceptionnés par la centrale téléphonique. ●

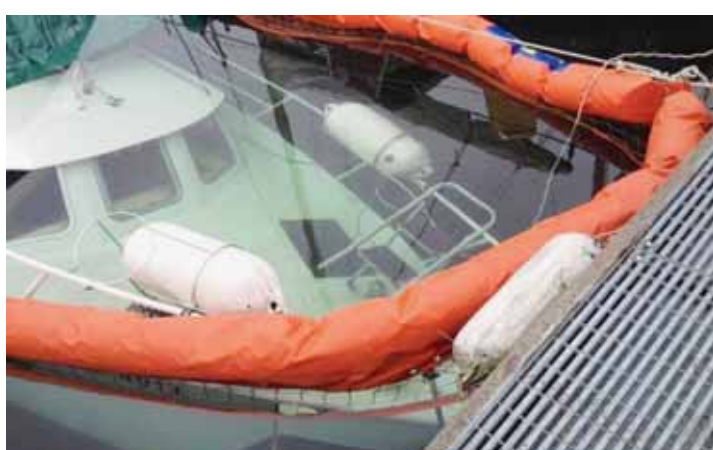
tes judiciaires ou le retrait des plaques d'immatriculation. Revu de fond en comble, le site internet (www.securite-urbaine-ne.ch) donne toutes les précisions. ●

SAINT-AUBIN Avarie technique samedi matin au port.

Embarcation sous l'eau

Un bateau à moteur coulé au fond du port de Saint-Aubin: c'est l'étonnante image que nous a transmise un de nos lecteurs hier matin. Selon la Police neuchâteloise, qui a ensuite prévenu les pompiers, l'incident s'est produit samedi matin. Un souci d'ordre technique serait à l'origine de l'avarie, qui n'a heureusement blessé personne, le bateau étant vide au moment de couler.

Aucune fuite d'hydrocarbures n'a été constatée par les pompiers dépêchés sur place. Des barrages à hydrocarbures ont toutefois été installés dès samedi autour du bateau, mais à titre préventif. « Si venait le mauvais temps », précise le major Jean-



Un barrage à hydrocarbures cercle le navire coulé. SP-TÉMOIN LECTEUR

Claude Bonvin, chef du détachement des premiers secours de Cortaillod.

Une barge devrait venir remonter l'embarcation immergée d'ici peu. ● LGL-MAH

VAL-DE-RUZ La commune réfléchit à d'autres projets.

Le P'tit Ciné a rendu l'âme

Une page se tourne avec l'arrêt du P'tit Ciné du Val-de-Ruz. Pendant quatorze ans, chaque dimanche, les spectateurs avaient la possibilité d'admirer des chefs-d'œuvre du septième art à la salle de spectacles de Fontainemelon. Avec une baisse de fréquentation croissante ces dernières années, le ciné-club a mis la clé sous la porte.

Son fondateur Pascal Schmocker a tenté jusqu'au bout de sauvegarder la salle de projection. Puis, en décembre, la fermeture du dernier vidéo-club du canton de Neuchâtel avec lequel le ciné-club collaborait, l'a convaincu de définitivement clore cette activité. « Nous avons hésité,



Pascal Schmocker s'est occupé du P'tit Ciné pendant quatorze ans. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

mais ça devenait compliqué. Sur la fin, nous n'avions pas plus de vingt personnes par film. Ça demandait du temps et de l'argent, et la motivation n'était plus la même. »

Le matériel de projection est toujours dans la salle de spectacles. La commune de Val-de-Ruz aurait-elle l'intention de rentabiliser cette infrastructure avec un autre projet?

Armand Blaser, chef de la culture, déclare que la commune réfléchit à différentes options. « Nous allons nous poser la question avec ceux qui sont liés aux activités cinématographiques, comme l'association Cliftown Films, qui organise déjà une ou deux soirées de courts-métrages à Fontainemelon. Et pourquoi pas collaborer avec la Lanterne magique. » Quelques idées en cours, mais rien de concret pour le moment. ● AFR